

Nominations dans le diocèse de Blois

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 7 juillet 2017



Par décision de Mgr **Batut**,

Monseigneur **Didier BOULAY** Est déchargé, à compter du 1er septembre 2017, de sa mission de vicaire général. À cette date, il est nommé pour six années prorogables curé du secteur pastoral Blois Saint Joseph – Saint Pierre de Cabochon. Il demeure aumônier des groupes SUF et Scouts et Guides de France du Blaisois.

Monsieur l'abbé **Pierre CABARAT** est déchargé de sa mission de délégué épiscopal pour la formation au sacerdoce presbytéral.

Monsieur l'abbé **Pierre-Marcel CHARTIER** est déchargé, à compter du 1er septembre 2017, de sa mission de curé du secteur pastoral de Blois Rive Droite. À cette date, il est nommé pour six années prorogables curé des secteurs pastoraux de Mer, Muides sur Loire et La Chapelle Saint Martin en Plaine. Il sera également en mission de formation « Chemins d'Humanité » pendant l'année 2017-2018.

Monsieur l'abbé **François CORDIER** est déchargé de sa mission de modérateur de l'équipe d'animation pastorale (canon 517, § 2) du secteur pastoral d'Herbault.

Monsieur l'abbé **Serge CROIZÉ** est prorogé pour trois années dans sa mission de curé du secteur pastoral de Saint Laurent Nouan.

Monsieur l'abbé **Pierre GAZEAU** est nommé avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint Martin, vicaire des secteurs pastoraux de Chailles-les-Montils, Contres, Cellettes et Bracieux.

Monsieur l'abbé **Jean-Baptiste GHATA**, prêtre fidei donum du diocèse de Popokabaka (RDC) est prorogé pour trois ans avec l'accord de son évêque, à compter du 1er septembre 2017, comme curé in solidum de Josnes-Marchenoir, Ouzouer le Marché, Oucques, Morée et Selommes.

Monsieur l'abbé **Jean-Claude HÉBERT**, prêtre fidei donum du diocèse de Jérémie (Haïti), est nommé avec l'accord de son évêque, à compter du 1er septembre 2017, vicaire des secteurs pastoraux de Montoire sur le Loir et de Thoré la Rochette pour trois années prorogéables.

Monsieur l'abbé **Pierre LAMÉ** est nommé, à compter du 1er septembre 2017, supérieur de la maison de retraite Charles de Blois pour une année renouvelable.

Monsieur l'abbé **Guillaume LANCHET** est nommé pour six années prorogéables curé des secteurs pastoraux de Saint Aignan et Selles sur Cher. À cette date, il est nommé pour trois années prorogéables délégué épiscopal pour les jeunes et les vocations.

Monsieur l'abbé **Blaise LASME**, prêtre fidei donum du diocèse de Yopougon (Côte d'Ivoire) est nommé avec l'accord de son évêque, vicaire du secteur pastoral de Blois Rive Droite pour trois années prorogéables.

Monsieur l'abbé **Montfort de LASSUS** est nommé avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint Martin, aumônier principal du collège Le Prieuré à Sambin, du lycée et de l'internat Notre-Dame des Blanchés à Pontlevoy, pour une période de trois années prorogéables.

Monsieur l'abbé **Didier-Marie de LOVINFOSSE**, vicaire des secteurs pastoraux de Chailles-les-Montils, Contres, Cellettes et Bracieux, est nommé avec l'accord du Modérateur de la Communauté Saint Martin, curé des mêmes secteurs pastoraux, pour une durée de six années prorogéables.

Monsieur le Chanoine **Jean-Pierre LEMAIRE** est déchargé de sa mission de vicaire des

secteurs pastoraux de Montoire sur le Loir et de Thoré la Rochette. Il sera prêtre disponible résidant dans le doyenné du Blaisois.

Monsieur le Chanoine **Michel LEMAIRE** est déchargé de sa mission d'aumônier en pastorale de la santé des secteurs pastoraux de Saint Aignan et Selles sur Cher. A cette date, il devient prêtre résidant à Selommes dans le doyenné de Beauce Val de Loire.

Monsieur l'abbé **Abel NDOLETE** est déchargé de sa mission de prêtre référent auprès de la pastorale de la Santé. À cette date, il est mis pour une année prorogable à la disposition du diocèse de Nanterre.

Monsieur le Chanoine **Sébastien NEUVILLE** est déchargé, à compter du 1er septembre 2017, de sa mission de curé des secteurs pastoraux de Mer, Muides sur Loire et La Chapelle Saint Martin en Plaine. À cette date, il est nommé Vicaire général Mission. À cette date, il est nommé pour six années prorogables curé du secteur pastoral de Blois Rive Droite. Il est prorogé pour trois ans dans sa mission de délégué épiscopal au dialogue inter-religieux. Il est prorogé pour trois ans dans sa mission d'aumônier de la Maison d'arrêt de Blois.

Monsieur l'abbé **Philippe ORDRONNEAU** est nommé, à compter du 1er septembre 2017, vicaire des secteurs pastoraux de Saint Aignan et Selles sur Cher.

Monsieur l'abbé **Alexis OVOULA**, prêtre fidei donum du diocèse de Owando (République du Congo) est nommé avec l'accord de son évêque, vicaire du secteur pastoral de Blois Rive Droite pour une année prorogable. À cette même date, il est nommé prêtre référent pour la pastorale de la santé dans le doyenné du Blaisois et prêtre auxiliaire à la basilique Notre-Dame de la Trinité.

Monsieur l'abbé **Nicolas PELAT** est déchargé de sa mission de délégué épiscopal au service « catéchèse et vie des jeunes ».

Monsieur l'abbé **Laurent PRUDHOMME** est nommé pour une année vicaire du secteur pastoral de Onzain-Chouzy et modérateur du secteur pastoral de Herbault (canon 517, § 2).

Monsieur le Chanoine **Damien STAMPERS** est déchargé, à compter du 1er septembre 2017, de sa mission de curé du secteur pastoral Blois Saint Joseph – Saint Pierre de Cabochon. À cette date, il est nommé Vicaire général Modérateur. Il est prorogé pour trois années dans sa mission de délégué épiscopal à la Formation, et à la formation au ministère diaconal. Il est nommé pour trois années prorogables délégué épiscopal pour la formation au sacerdoce

presbytéral. Il est nommé pour trois années prorogables prêtre accompagnateur du service diocésain des pèlerinages. Il demeure chargé de cours à l'Institut d'Études religieuses de l'Institut catholique de Paris.